



Compte-rendu de la réunion du groupe de liaison « cols blancs »
Tenue le mercredi 12 juin 2013, 9h30 à 15h00
À l'APSAM, Montréal

Étaient présents :

Annie Boisclair, représentante patronale, Ville de Montréal
Véronique Caron, représentante patronale, Ville de Sherbrooke
Luc Giroux, représentant syndical, FISA, Ville de Sherbrooke
Marilou Landry, représentante patronale, OMH Montréal
Jacinthe Lebel, représentante patronale, Ville de Thetford Mines
Julie Lépine, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 429, Ville de Montréal
Marie-Andrée Lusignan, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 2118, Ville de Mascouche
Jocelyne Marquis, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 429, Ville de Montréal
Patricia Traversy, représentante patronale, Ville de Chambly

Christine Lamarche, conseillère APSAM

Étaient absents :

Mathieu Fournier, représentant syndical, SCFP-FTQ, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Suzanne Gagnon, SCFP-FTQ, local 306, Ville de Longueuil
Véronique Guedj, représentante patronale, Ville de Repentigny
Paul Imbeault, représentant patronal, Ville de Longueuil
Céline Picard, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 1017, Ville de Saint-Jérôme
Marie-Claude St-Pierre, représentante patronale, Ville de Québec
Richard Tuppert, représentant syndical, FISA, Ville de Québec

Invités qui se sont joints en après-midi :

Georges Toulouse et Charles Gagné, professionnel scientifique et conseiller en valorisation, IRSST

1. Mot de bienvenue et tour de table

La bienvenue est souhaitée à tous. La réunion commence à 9h30. Plusieurs personnes se sont excusées par manque de temps et de disponibilité. Le groupe suggère que l'intérêt des personnes soit renouvelé.

2. Présentation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel quel.



3. Suivi de la rencontre du 13 novembre 2012

État de la situation à l'APSAM

Le nouveau conseiller, Serge Toutant, travaillera principalement sur des dossiers de travaux publics. La nouvelle directrice générale aurait aimé être parmi nous mais le Conseil d'administration se tenait en même temps.

Concernant l'exercice de planification stratégique de l'APSAM (2012-2016) : une planification mise à jour, particulièrement au niveau des objectifs organisationnels devrait être déposée au Conseil d'administration en août. Cela ne devrait pas affecté les priorités des blancs qui sont : la violence en milieu de travail, la santé psychologique, les officiers municipaux et les jeunes et nouveaux travailleurs.

Services offerts par la santé publique

Comme notre nouvelle DG provient de ce secteur, elle connaît bien la problématique de l'inégalité des services offerts par la santé publique au niveau provincial. Par contre, l'APSAM a été approchée par la CSST et la santé publique afin de produire des programmes de santé-cadre pour les employés du secteur municipal.

Jacinthe Lebel nous relate les nombreux services qu'elle reçoit de la santé au travail. La situation semble assez exceptionnelle puisque les membres du groupe affirment ne pas avoir accès à autant de services.

ERGONOMIE AU BUREAU

- Formation de personnes-ressources en ergonomie au bureau : Christine a complété le travail de développement dans ce dossier. Actuellement, il reste des aspects administratifs à régler avant que la formation puisse être rendue accessible à nos clients. Cette partie est entre les mains de la direction générale de l'APSAM. En théorie, l'offre pour cette formation devrait voir le jour cet automne. Les membres du groupe de liaison en seront informés par courriel.
- ADAPTE : L'APSSAP a complété la refonte de leur logiciel ADAPTE. Les municipalités qui souhaitent acheter une licence d'utilisation de cet outil et avoir plus d'information, notamment sur son coût, peuvent communiquer directement avec le service à la clientèle de l'APSSAP, en s'adressant à Stéphane St-Laurent (1 418-624-4801). Un essai du logiciel de quelques jours est aussi possible afin de permettre aux personnes intéressées de le visualiser avant de procéder à l'achat d'une licence. Le lien suivant peut aussi être visité pour avoir plus de détails sur ADAPTE : www.adapte.ca.

Brigadiers scolaires : « Étude préliminaire sur les causes et les facteurs de risque d'accidents de chutes et glissades chez les policiers et les brigadiers scolaires »



Les chercheurs nous ont informés que le rapport final devrait être disponible à l'automne. Ils sont à réfléchir aux pistes de recherche et d'actions subséquentes au projet. Une partie de la clientèle utilise les semelles à crampon et juge cette solution acceptable. Les chercheurs sont à vérifier les possibilités de faire des tests sur les bottes et les semelles. Aucune donnée n'est disponible actuellement sur ce sujet en lien avec les conditions climatiques particulières au Québec.

Le développement et l'enseignement d'un programme d'exercices spécifiques semblent être une option mitigée pour le groupe compte tenu du fait que cette clientèle ne se regroupe en un seul point avant le travail et que l'aspect individuel est important pour l'adhésion à un tel programme.

4. État du dossier « loisirs »

Jeunes et nouveaux travailleurs

Amélie a participé à une rencontre informelle à l'IRSST sur les développements futurs dans ce dossier. Plusieurs recherches sont complétées ou en voie de l'être et des discussions ont entamées sur la valorisation de ses résultats. Les membres du groupe relatent avoir plusieurs appels de parents afin d'embaucher leurs enfants dès l'âge de 14 ans. On mentionne qu'il serait souhaitable d'avoir un document de référence qui traiterai de l'âge et des conditions possibles d'embauche des jeunes.

Piscines :

- La Table aquatique s'est réunie deux fois depuis l'automne. Un article sera produit sur l'importance de la vigilance dans le travail d'un sauveteur notamment en lien avec le ramadan et la fatigue.
- Gilles Boivin de l'APSAM réalise actuellement un projet afin d'outiller les municipalités à réaliser le nettoyage des injecteurs et le remplacement des pompes en tenant compte des exigences liées au cadencage.
- La recherche pour l'évaluation de **l'exposition des travailleurs aux sous-produits de désinfection** en piscine au Québec se poursuit. La deuxième collecte de données est terminée dans les régions de Montréal et Québec. Les tests sont en cours à Repentigny.

Aréna :

- Le **Comité provincial SST AQAIRS et APSAM** poursuit ses travaux. Une formation « Analyse de risque », en collaboration avec la Ville de Québec a été réalisée lors de la session de perfectionnement de l'AQAIRS en mai dernier. Les tâches de



changement de couteau et celles liées aux baies vitrées (transport et remplacement) ont été ciblées comme prioritaire et comportant des risques majeurs, surtout ergonomiques. Le comité est à la recherche de partenaire pour réaliser ses analyses complexes afin de trouver des solutions acceptables pour le secteur.

- **La mise à jour du guide de sécurité et de prévention dans les arénas** est complétée. Le guide devrait être accessible papier et web sous peu.
- **Le comité sur les risques technologiques liés aux réfrigérants** du MSP, qui réunit plusieurs partenaires entre autres les grandes villes du Québec, les fournisseurs et l'APSAM tire à sa fin. Les outils concernant les risques, les meilleures pratiques, les mesures de prévention et les mesures d'urgence sont en dernière étape de validation.

5. Comité et dossier des « officiers municipaux »

Le comité se réunira à l'automne. Il est visé de procéder comme pour le dossier des arénas et des piscines, en réalisant une fiche d'intégration qui détaillerait les tâches, les risques et les mesures de prévention à prévoir.

Le comité est composé de Mathieu Fournier, Luc Giroux, Patricia Traversy, Marilou Landry. On suggère de contacter Daniel Morin du SCFP 429 de Montréal et peut-être Yves Monty, gestionnaire dans Rosemont. On contactera aussi la COMBEQ.

6. Prévention de la violence en milieu de travail

Christine rappelle que le dossier de la prévention de la violence au travail est une priorité pour le groupe de liaison des cols blancs. L'APSAM a amorcé son travail de réflexion et de développement dans ce dossier depuis maintenant quelques temps. Christine dresse le portrait de ce qui a été fait dernièrement. Évidemment, c'est un dossier qui est en constante évolution; des suivis réguliers se feront aux membres du groupe au cours des prochaines années.

Il faut préciser que la réflexion et le développement se font aussi en collaboration avec divers partenaires (entre autres, le Centre d'études sur le trauma) et avec des milieux de travail, via des projets pilotes qu'on conduit actuellement avec certaines villes. Ces projets ont comme objectif d'assister les municipalités participantes dans l'implantation d'un programme de prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle.

Partenariat avec le Centre d'études sur le trauma (CÉT) :

- Christine rappelle que l'APSAM est un des partenaires du CÉT pour leur programmation de recherche qui s'intitule « Vers une meilleure prise en charge des victimes d'actes de violence grave en milieu de travail ». Un des volets de cette programmation de recherche comportait un sondage que l'APSAM a publicisé sur son site web et qui s'est terminé à l'automne 2012. Les résultats de ce sondage



seront publiés via un article dans la revue de l'APSAM. Le moment où l'article sera publié sera fonction du développement des autres outils de l'APSAM pour la prévention de la violence. Christine tiendra informé le groupe de liaison du moment de la parution de cet article.

D'autres discussions avec le CÉT sont également en cours pour la rédaction de documents d'information. Sans que le contenu ne soit encore totalement déterminé, ces documents porteraient sur 1) la prise en charge des victimes d'actes de violence en milieu de travail (document qui s'adresserait davantage à l'organisation et qui préciserait le soutien à offrir à des employés victimes de violence) 2) document qui s'adresserait davantage aux employés et dont l'objectif serait de les informer sur les conséquences possibles de l'exposition à ce type d'évènement, sur les symptômes qui peuvent en découler, etc. Ces documents sont encore à l'étape de réflexion; il reste donc du travail à faire avant une éventuelle publication.

Collaboration avec des milieux de travail :

Pour soutenir les villes qui souhaitent prendre en charge plus globalement le dossier de la prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle, Christine et Sylvie, conseillères à l'APSAM, ont élaboré un document qui propose les différents éléments à considérer pour y arriver. Christine précise que ce document, qui est en fait un programme de prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle, est encore à l'état de « document de travail » et qu'il est appelé à évoluer avec le temps. Ainsi, il est mentionné que ce document ne devrait pas circuler pour le moment. Le document a fait l'objet d'une présentation au groupe de liaison et les membres ont été invités à le commenter. Il ressort des discussions que ce document est complet et qu'il précise bien les étapes à suivre pour une ville qui souhaite implanter un programme de prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle. En ce qui concerne spécifiquement les mesures à prendre par l'organisation auprès de l'auteur des manifestations de violence, il est dit que ces mesures devraient être mises en place en ayant comme préoccupation qu'elles n'engendrent pas une augmentation de l'agressivité chez l'auteur de l'évènement. Christine invite les membres à lui transmettre d'autres commentaires par courriel : clamarche@apsam.com.

Actuellement, certaines villes ont amorcé un projet pilote pour l'implantation de ce programme de prévention de la violence et sont soutenues dans leur démarche par Christine et Sylvie. En fonction de l'expérience acquise via ces projets, le programme de prévention de la violence sera bonifié au fil du temps.

Santé psychologique au travail

- Christine informe les membres du groupe de liaison que les sondages ont été réalisés dans les deux équipes participantes aux projets pilote sur la démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail (QVT). Globalement, les résultats sont



positifs, surtout en ce qui concerne les impacts de la démarche sur l'amélioration de la QVT des participants.

- Ces résultats ont été transmis au CA de l'APSAM. Afin de déterminer notre offre de service dans ce dossier, un comité ad hoc, sur lequel siègent des membres du CA, la directrice générale de l'APSAM ainsi que les deux conseillères au dossier, a été remis en place pour réfléchir sur les orientations à prendre. La 1^e rencontre de ce comité se fera au début du mois de juillet.
- ✓ Les membres du groupe de liaison mentionnent qu'ils aimeraient avoir une présentation sur les résultats globaux obtenus des sondages, à la prochaine rencontre du groupe cet automne.

7. Bureautique – TMS

Georges Toulouse présente le projet qui est en collaboration avec l'université Laval. Les chercheurs sont à la recherche de milieux de travail qui ont mené des aménagements de postes de travail. Les milieux intéressés à participer à la recherche peuvent contacter directement les chercheurs. Document remis.

Violence en milieu de travail

Charles Gagné, conseiller en valorisation à l'IRSST mentionne l'importance du lien entre les clients et l'APSAM pour les besoins en recherche. Ces collaborations donnent d'excellents résultats. Il invite les milieux à faire part de leurs besoins de recherche puisque les projets sont déterminés en fonction de la pertinence et de la priorité des milieux de travail.

Un nouveau site consacré à la violence en milieu de travail a vu le jour dernièrement. Pour y accéder, aller sur le site de l'IRSST et aller dans la section sites connexes dans le haut à gauche.

Le site sur la violence vise 2 publics :

« Ça nous concerne tous » : vise à convaincre les gens de l'importance du problème et de s'en préoccuper.

« La démarche » : vise à outiller les milieux afin de commencer une démarche pour prévenir la violence entre collègues. La démarche ne peut pas être envisagée par un milieu où il y a des conflits; ça s'applique dans un milieu sain mais pour prévenir la violence entre les personnes dans le milieu de travail. La démarche peut aussi s'appliquer en démarche de santé psychologique, mais ici appliquée à la violence.



8. Préposés aux appels d'urgence 911

Présentation de Georges Toulouse sur le dossier global 9-1-1.

33 centres d'urgence municipaux. Les retombées du projet sont majeures. La vidéo est le point culminant de la démarche en plus de l'intégration des recommandations des recherches dans l'enseignement du métier par les centres de formation.

Les membres remercient les chercheurs pour l'importance de l'impact positif dans la vie de ces équipes de travail.

9. Divers

Aucun point n'a été ajouté au point Divers.

10. Prochaine rencontre et levée de la rencontre

Faire un doodle pour connaître les disponibilités des membres à l'automne.

Compte-rendu rédigé par Amélie Trudel et Christine Lamarche

14-06-13